|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Nations Unies | ST/SG/AC.10/C.3/123/Add.1 | |
| _unlogo | **Secrétariat** | | Distr. générale  21 avril 2023  Français  Original : anglais |

**Comité d’experts du transport des marchandises dangereuses   
et du Système général harmonisé de classification   
et d’étiquetage des produits chimiques**

**Sous-Comité d’experts du transport des marchandises dangereuses**

**Soixante-deuxième session**

Genève, 3-7 juillet 2023

Point 1 de l’ordre du jour provisoire

**Adoption de l’ordre du jour**

Ordre du jour provisoire de la soixante-deuxième session

Additif

Liste des documents

1. Adoption de l’ordre du jour

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/C.3/123 | Ordre du jour provisoire de la soixante-deuxième session |
| ST/SG/AC.10/C.3/123/Add.1 | Liste des documents et annotations |

Documents de référence

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/1/Rev.22 | Recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses, Règlement type, vingt-deuxième édition révisée |
| ST/SG/AC.10/11/Rev.7 et Amend.1 | Recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses, Manuel d’épreuves et de critères, septième édition révisée et amendement 1 |
| ST/SG/AC.10/30/Rev.9 | Système général harmonisé de classification et d’étiquetage des produits chimiques (SGH), neuvième édition révisée |
| ST/SG/AC.10/C.3/122 et Add.1 | Rapport du Sous-Comité d’experts du transport des marchandises dangereuses sur sa soixante et unième session |
| ST/SG/AC.10/C.4/86 | Rapport du Sous-Comité d’experts du Système général harmonisé de classification et d’étiquetage des produits chimiques sur sa quarante-troisième session |

2. Explosifs et questions connexes

a) Examen des épreuves de la série 6

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/C.3/2023/26 (COSTHA, SAAMI) | Recherches portant sur l’exclusion de la classe 1  et l’épreuve 6 d) |

b) Amélioration des épreuves de la série 8

Aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

c) Révision des épreuves des parties I, II et III du Manuel d’épreuves   
et de critères

Aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

d) Détonateurs normalisés « UN »

Aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

e) Échantillons énergétiques

Aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

f) Examen des prescriptions en matière d’emballage et de transport des émulsions de nitrate d’ammonium

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/C.3/2023/16 (IME) | Proposition visant à supprimer la prescription concernant l’épreuve de la série 8, type d), servant à évaluer si les émulsions de nitrate d’ammonium peuvent être transportées dans des citernes mobiles |

g) Électrification et carburants de substitution et leur incidence sur le transport des explosifs

Aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

h) Autres questions

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/C.3/2023/6 (Chine) | Amendement à la section 51.4.4.2 e) du Manuel d’épreuves et de critères |
| ST/SG/AC.10/C.3/2023/12 (Suède) | Modification de la définition d’« effet par explosion ou effet pyrotechnique » |
| ST/SG/AC.10/C.3/2021/17 (AEISG) | Réflexion concernant les modifications apportées au chapitre 2.17 (Matières explosibles désensibilisées) du Système général harmonisé et à la section 51 du Manuel d’épreuves et de critères |
| ST/SG/AC.10/C.3/2023/18 (AEISG) | Proposition de modification de la définition des explosifs de la classe 1 |
| ST/SG/AC.10/C.3/2023/19 (AEISG) | Proposition visant à élargir la rubrique du No ONU 3375 pour tenir compte de tous les groupes d’emballage possibles |
| ST/SG/AC.10/C.3/2023/25 (SAAMI) | Instruction d’emballage P130 et contact métal contre métal entre les explosifs et leur emballage |

3. Inscription, classement et emballage

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/C.3/2023/5 (Allemagne) | Proposition visant à ajouter la classe 8 en tant que danger subsidiaire pour les Nos ONU 1040, 1041 et 3300 |
| ST/SG/AC.10/C.3/2023/7 (Chine) | Amendements aux dispositions spéciales 145 et 146 |
| ST/SG/AC.10/C.3/2023/11 (Canada, République de Corée) | Ordre de prépondérance des classes : corrections à apporter aux 2.0.3.1 et 2.8.2.4 aux fins de leur harmonisation avec le 2.6.2.2.4.1 |
| ST/SG/AC.10/C.3/2023/13 (Cefic) | No ONU 1362 (CHARBON ACTIF) : situation actuelle et redéfinition par souci de clarté |
| ST/SG/AC.10/C.3/2023/15 (MDTC) | Questions à examiner concernant les dispositifs médicaux alimentés par des piles ou batteries au lithium |
| ST/SG/AC.10/C.3/2023/28 (OMS) | Modifications à apporter au 2.6.3.2 du Règlement type - Classification des matières infectieuses |
| ST/SG/AC.10/C.3/2023/30 (World LPG Association) | Produits actuels et futurs dans le secteur du gaz de pétrole liquéfié : proposition de nouveau numéro ONU |

4. Systèmes de stockage de l’électricité

a) Épreuves pour les batteries au lithium

Aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

b) Système de classification des batteries au lithium en fonction du danger

Aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

c) Dispositions relatives au transport

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/C.3/2023/8 (Chine) | Modifications à apporter à la disposition spéciale 384 du Règlement type |

d) Batteries au lithium endommagées ou défectueuses

Aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

e) Batteries au sodium ionique

Aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

f) Autres questions

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/C.3/2023/23 (IATA) | Dispositions concernant le classement des piles et batteries au lithium et des piles et batteries au sodium ionique |
| ST/SG/AC.10/C.3/2023/24 (IATA) | Exception pour les équipements contenant à la fois des batteries au lithium et des piles boutons au lithium |

5. Transport de gaz

a) Reconnaissance universelle des récipients à pression ONU et non ONU

Aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

b) Gaz de la division 2.2 transportés en quantités limitées

Aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

c) Autres questions

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/C.3/2023/1 (Allemagne au nom du groupe de travail) | Rapport du groupe de travail intersessions de la limite du produit pV pour les récipients à pression |
| ST/SG/AC.10/C.3/2023/21 (ISO) | Normes ISO mises à jour dans la classe 2 |

6. Propositions diverses d’amendements au Règlement type   
pour le transport des marchandises dangereuses

a) Marquage et étiquetage

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/C.3/2023/10 (Chine) | Proposition visant à apposer la marque pour les batteries au lithium sur la même surface du colis que les étiquettes de danger |

b) Emballages, y compris l’utilisation des matières plastiques recyclées

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/C.3/2023/27 (Belgique) | Utilisation de matières plastiques recyclées pour les grands récipients pour vrac souples |

c) Citernes mobiles

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/C.3/2023/20 (Pologne) | Modification de la définition des termes « citerne en PRF » et « réservoir en PRF » au 6.9.2.1 du Règlement type |
| ST/SG/AC.10/C.3/2023/22 (Fédération de Russie au nom du groupe de travail) | Rapport du groupe de travail informel des équipements de service en plastique renforcé de fibres pour citernes mobiles |
| ST/SG/AC.10/C.3/2023/29 (IDGCA) | Transport du No ONU 1789 en grands récipients pour vrac (IBC02) et en citernes mobiles (T8) |

d) Autres propositions diverses

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/C.3/2023/2 (Espagne) | Unités de mesure |
| ST/SG/AC.10/C.3/2023/3 (Espagne) | Masse et poids |
| ST/SG/AC.10/C.3/2023/4 (Mexique, Espagne) | Amendements à la version espagnole |
| ST/SG/AC.10/C.3/2023/9 (Chine) | Proposition relative à la charge de gerbage maximale autorisée pour un suremballage contenant de grands récipients pour vrac |

7. Harmonisation générale des Règlements relatifs au transport   
des marchandises dangereuses avec le Règlement type

|  |  |
| --- | --- |
| ST/SG/AC.10/C.3/2023/14 (France) | Projet d’amendements de l’Organisation maritime internationale concernant la section 5.5.4 du Code maritime international des marchandises dangereuses |

8. Coopération avec l’Agence internationale de l’énergie atomique

Aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

9. Principes directeurs du Règlement type

Aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

10. Questions relatives au Système général harmonisé de classification   
et d’étiquetage des produits chimiques

a) Épreuves relatives aux matières comburantes

Aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

b) Affectation à plusieurs classes de danger physique et éventuelle combinaison de dangers

Aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

c) Autres questions

Aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

11. Uniformisation des interprétations du Règlement type

Aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

12. Application du Règlement type

Aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

13. Formation à la sécurité et renforcement des capacités   
en ce qui concerne les marchandises dangereuses

Aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

14. Programme de développement durable à l’horizon 2030

Aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

15. Possibilités de rendre le fonctionnement du Sous-Comité plus efficace   
et plus ouvert à tous les acteurs concernés

Aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

16. Questions diverses

Aucun document n’avait été soumis au titre de ce point de l’ordre du jour au moment de la rédaction du présent document.

17. Adoption du rapport

Conformément à l’usage, le Sous-Comité voudra bien adopter le rapport de sa soixante-deuxième session, y compris les annexes, sur la base d’un projet établi par le secrétariat.